

## Durée de la formation : 3 ans

(Possibilité d'être dispensé d'une année en fonction des qualifications antérieures certifiées et reconnues)

## Aptitudes :

Le (la) technicien(ne) du froid respecte les délais prescrits aussi bien que les règles de sécurité individuelles et collectives propres aux diverses techniques mises en oeuvre. Il/Elle applique tout l'appareil législatif et réglementaire en matière d'installations frigorifiques commerciales ou industrielles. Le (la) technicien(ne) du froid doit pouvoir mener son travail de manière autonome et assumer des responsabilités d'encadrement et de coordination.

## Au programme

- ✓ Analyse des besoins
- ✓ Bilan thermique
- ✓ Gestion chantier
- ✓ Installation frigorifère
- ✓ Soudo-brasage
- ✓ Installations de chambres froides sur véhicules
- ✓ Electricité et régulation
- ✓ Climatisation du bâtiment – Conditionnement d'air HVAC
- ✓ Gestion maintenance
- ✓ Informatique – Marketing – SAV
- ✓ Législation environnement

## Un tremplin pour l'emploi - Diplôme

L'apprenant qui satisfait aux épreuves de fin de formation obtient un **Diplôme de formation de Chef d'entreprise**, homologué par la Communauté Française de Belgique. Il se voit également décerner un **Certificat de connaissances de base en gestion**.

colorcopyprint.be

N'hésitez pas à nous contacter pour connaître les dates de la prochaine session!

foclam@ifapme.be  
069/89 11 11

Centre IFAPME Wallonie picarde  
rue Paul Pastur, 2B 7500 Tournai  
Service de Wallonie picarde  
rue Paul Pastur, 2C 7500 Tournai



L'IFAPME est un réseau de Services et de Centres de formation en Wallonie.



Ed. resp. : Corona D.- Centre IFAPME Wallonie picarde  
Rue Paul Pastur, 2B - 7500 Tournai

## Frigoriste



H06



+ d'infos ?  
069/89 11 11



Centre IFAPME Wallonie picarde ASBL  
Rue Paul Pastur, 2B,

7500 Tournai

069/89 11 11 - www.tournai.ifapme.be



## Formation Chef d'entreprise

Une formation pour adultes (dès 18 ans) qui ont soit d'indépendance ! C'est la formule idéale si vous souhaitez apprendre un métier pour l'exercer en tant que salarié, devenir indépendant ou créer/reprendre une entreprise...

La formation donnée en horaire décalé se veut essentiellement pratique. Elle est dispensée par des professionnels du secteur qui partagent leur expérience de terrain et qui privilégient les études de cas et travaux pratiques.

**A partir  
de  
18 ans**

## Stage IFAPME

Le réseau IFAPME offre la possibilité de se **former en alternance**. Ainsi, les apprenants peuvent conclure, via un référent IFAPME, une convention de stage dans une entreprise en activité et acquérir la maîtrise du métier ! Par semaine, la durée du stage est de 38 heures maximum, incluant les heures de cours. Le stagiaire bénéficie d'une allocation mensuelle et d'un statut spécifique.

Pour plus d'informations : surfez sur [www.ifapme.be](http://www.ifapme.be) et contactez un référent IFAPME au Service de Wallonie picarde.

## Les Référents IFAPME

Service IFAPME de Wallonie picarde

Rue Paul Pastur, 2C, 7500 Tournai

Tél : 069/ 45 22 40 Mail : [service.tournai@ifapme.be](mailto:service.tournai@ifapme.be)

**Se former en alternance, c'est apprendre son métier avec des pros à la fois en entreprise et dans un centre IFAPME.**

## Description du métier :

Le champs d'activité du frigoriste est essentiellement centré sur la chaîne du froid. Il s'agit de maintenir un produit périssable à une température appropriée qui lui conserve ses qualités.

Les professionnels distinguent trois types de froid:

**1. le froid artisanal qui concerne des appareils comme les frigos ménagers**

**2. le froid commercial qui reprend les comptoirs frigorifiques des bouchers, des grandes surfaces, des cafetiers, des pharmaciens...**

**3. le froid industriel, c'est à dire les frigos des abattoirs ou des industries agro-alimentaires.**

Le frigoriste est chargé de l'installation, de l'entretien et de la réparation de toutes ces installations. Il apporte des solutions adaptées aux paramètres techniques du frigo tels que volume, type de marchandise, température idéale. Il peut se spécialiser dans les transports frigorifiques tels que camions, containers, avions...

Il étudiera le besoin des clients, discutera avec l'architecte et conseillera sur les conditions d'entrepôts des denrées à conserver. Il est capable de concevoir des frigos avec son installation de réfrigération, de commande électrique et de régulation.

Il réalise des comptoirs frigorifiques sur mesure ou des chambres froides préfabriquées à partir de tôle et de profilés brut à façonner. Il a des notions de mécanique pour réparer les compresseurs et les moteurs, de plomberies pour installer toute la tuyauterie, d'électricité, de thermodynamique et de chimie pour différencier les gaz réfrigérants à utiliser.

Dans ses attributions, on trouvera aussi le conditionnement d'air. A côté de la climatisation traditionnelle, on trouve de nouvelles applications. Par exemple, un taux d'humidité précis dans une salle d'opérations permet une meilleure cicatrisation des plaies, la climatisation sur véhicule,...

Le frigoriste installera et programmera ces climatiseurs. La majorité des interventions se situe dans le domaine du dépannage. Il est sollicité tout le temps et doit répondre aux clients en agissant très rapidement car certaines denrées sont périssables. Le frigoriste doit avoir un bon diagnostic pour déterminer la panne et y remédier. Les pannes sont souvent de type électrique.

## Conditions d'admission :

Ne plus être soumis à l'**obligation scolaire** ET satisfaire à une de ces exigences :

- Soit être titulaire du **certificat d'apprentissage**;
- Soit être titulaire du **CESI** : avoir réussi le deuxième degré de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique ;
- Soit avoir réussi le troisième degré de l'enseignement secondaire professionnel + être titulaire d'un **certificat de qualification** ;
- Soit avoir satisfait à un examen d'entrée ou un **dossier de motivation**.

NB : Le chef d'entreprise ou l'indépendant ayant exercé son activité durant au moins 1 an, dans les 5 années précédant son admission aux cours, est dispensé de répondre à ces conditions.

## Droit d'inscription :

Les droits d'inscription sont fixés annuellement. Le montant est annoncé dans le 'carnet bleu' du Centre.

L'intégralité du droit d'inscription doit être réglée au comptant (soit au plus tard la 2ème semaine de cours).

## Démarches pour valider l'inscription :

- Remettre la copie de votre carte d'identité valide;
- Remettre la copie du titre ou diplôme requis selon les conditions d'admission ;
- Compléter la fiche d'inscription IFAPME (disponible à l'accueil) ;
- Régler le droit d'inscription.

Plus d'infos :

Par tél : 069/89 11 11

Par mail : [foclam@ifapme.be](mailto:foclam@ifapme.be)

Sur le web : [www.tournai.ifapme.be](http://www.tournai.ifapme.be)